



Berne, le 1^{er} mai 2017

Appel aux contributions écrites pour le prochain rapport du HCDH sur le champ d'action de la société civile

Réponses de la Suisse à l'appel aux contributions écrites fondé sur la rés. 32/31, par. 18, du CDH (champ d'action de la société civile) qui :

« Prie le Haut-Commissaire d'établir un rapport regroupant des informations sur les procédures et les pratiques concernant la participation de la société civile aux organisations régionales et internationales, y compris les organes, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et la contribution de la société civile à leurs travaux ainsi que les difficultés et les meilleures pratiques et, à cet égard, de continuer à collaborer avec ces organisations et entités et à solliciter leur avis ainsi que celui des États, des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et d'autres parties prenantes, et de lui soumettre ce document à sa trente-huitième session »

L'engagement de la Suisse en tant qu'Etat hôte pour faciliter la participation de la société civile aux travaux des Nations unies à Genève

Le renforcement de la société civile constitue un objectif prioritaire de la politique Suisse en tant qu'Etat hôte. Les organisations non-gouvernementales (ONG) font partie intégrante de la Genève internationale. C'est pourquoi la Suisse soutient la participation de celles-ci aux rencontres d'organisations et de mécanismes internationaux à Genève.

Le travail des ONG présentes à Genève est soutenu de différentes manières. La Confédération suisse agit avec la République et Canton de Genève et la Ville de Genève sur les conditions-cadres, à savoir par exemple le soutien logistique et administratif pour l'octroi de visas et de permis de travail ou les conditions de travail matérielles (locaux, hébergement). Par ailleurs, la Suisse soutient les ONG par des nombreux partenariats.

Le Centre d'accueil – Genève international (CAGI) joue un rôle important pour l'établissement des ONG à Genève en soutenant l'hébergement de délégués d'ONG participant à des conférences internationales.

Afin d'améliorer l'intégration des ONG dans les pôles de compétence de la Genève internationale, diverses plateformes sont promues pour renforcer les synergies entre acteurs traitant d'une même thématique (santé, droits de l'homme, gouvernance d'internet, désarmement, humanitaire, environnement). L'idée de telles plateformes est d'offrir un espace de débats informel, neutre, impartial et indépendant. Les plateformes permettent à ces acteurs d'exprimer librement des idées et de les tester au sein de la communauté intéressée, puis de diffuser les idées les plus prometteuses. Par ailleurs les acteurs sont encouragés à échanger des informations ainsi que leurs expériences, savoir-faire et idées. Les activités peuvent, entre autres, porter sur l'organisation de briefings, la publication de rapports ou le soutien pour la préparation des grandes conférences internationales. Un exemple pour une plateforme enrichissante est la [Geneva Peacebuilding Platform](#) qui a été créée en 2008 et joue un rôle essentiel pour l'organisation des *Geneva Peace Talks*.



Autre engagement de la Suisse pour faciliter la participation de la société civile

L'engagement de la Suisse visant à faciliter la participation de la société civile dépasse celui qu'elle poursuit en tant qu'Etat-hôte. Conformément à sa stratégie en matière de droits de l'homme, le renforcement de la société civile est une priorité stratégique pour la Suisse qui reconnaît le rôle central joué par les ONG dans le suivi de la mise en œuvre des droits de l'homme, leur promotion et leur développement dynamique (cf. [La stratégie droits de l'homme du DFAE 2016-2019](#) et en particulier son domaine d'action 7).

La Suisse soutient ainsi divers projets de la société civile visant à renforcer la participation des ONG aux mécanismes du Conseil des droits de l'homme, comme l'Examen périodique universel (EPU). Pour ne nommer qu'un exemple, la Suisse soutient financièrement l'ONG *UPR-Info* pour l'organisation de pré-sessions de l'EPU. Les pré-sessions rassemblent des ONG des pays concernés et la communauté internationale basée à Genève en vue de préparer les sessions ordinaires de l'EPU et d'informer sur la situation des droits de l'homme dans les pays concernés. Il s'agit d'une importante plateforme pour renforcer l'inclusion de la société civile dans les travaux de l'EPU.

Elle soutient également divers réseaux / plateformes et initiatives de renforcement des capacités dans divers domaines en-dehors de la Genève internationale.

Par exemple, dans le domaine du droit à l'alimentation et de la sécurité alimentaire, la Suisse finance l'ONG FIAN international qui développe la capacité de ses membres (des organisations de la société civile) à faire valoir leur droit à l'alimentation et autres droits y relatifs dans le système des Nations Unies (CRC, EPU, CESCR, CEDAW et procédures spéciales) ainsi qu'auprès d'institutions régionales des droits de l'homme (la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ; la Cour interaméricaine des droits de l'homme). La Suisse soutient également le Mécanisme de la société civile (CSM) pour les relations avec le Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dont le but est de faciliter la participation de la société civile aux processus politiques du CSA. Le CSM est un espace ouvert et inclusif et n'a donc pas de membres formels mais des organisations qui y participent. Toute organisation qui appartient à la société civile et travaille sur les questions de la sécurité alimentaire et de la nutrition peut participer à ce mécanisme.

Un autre exemple est dans le domaine de la migration où la Suisse a été à l'avant-garde pour assurer une plus grande inclusion de la société civile dans le dialogue sur la politique migratoire mondiale grâce à un soutien financier et politique, tant au sein des Nations Unies qu'en-dehors de cette institution. Depuis la présidence suisse du Forum mondial sur les migrations et le développement (GFMD), un comité mondial de la société civile dirigé par la Commission internationale catholique des migrations (ICMC) à Genève coordonne les contributions de la société civile au GFMD, principalement en organisant les Journées de la société civile GFMD avant le Sommet gouvernemental annuel. Le soutien de la Suisse a permis une plus grande organisation, coordination et cohérence de la société civile dans le monde active dans ce domaine avec des effets au-delà de GFMD. Au niveau régional (Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Moyen-Orient), la promotion de la société civile par la Suisse comprend le renforcement des capacités et le soutien à l'auto-organisation :

- 1) La Suisse réaffirme son soutien à la participation de la société civile au niveau régional en vue de contribuer aux processus politiques mondiaux, tels que le GFMD et l'ONU, en mettant l'accent sur le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière.
- 2) Grâce au plaidoyer politique de la Suisse, la participation régulière de la société civile à un certain



nombre de processus consultatifs régionaux sur les questions migratoires ont été réalisés.

3) La Suisse soutient le programme de formation diplomatique dirigé par la société civile qui aide les acteurs de la société civile à comprendre et à naviguer au sein des processus politiques internationaux.

4) La Suisse encourage la participation de la société civile aux processus politiques dirigés par les Nations Unies, tels que le recrutement équitable et éthique des travailleurs migrants (OIT).

Les défenseurs des droits de l'homme et la problématique des représailles

Reconnaissant le rôle clé que peuvent jouer les défenseurs des droits de l'homme pour la promotion des droits de l'homme et l'Etat de droit, la Suisse s'engage pour une meilleure protection de ces personnes et a adopté des lignes directrices à ce sujet en décembre 2013 (cf. [Les lignes directrices de la Suisse concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme](#)). Elle s'engage sur le plan multilatéral (soutien au mandat du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, co-sponsoring des résolutions adoptées à ce sujet au Conseil des droits de l'homme et à la 3^{ème} Commission, etc.), sur le plan bilatéral (par ex. en thématisant certains cas individuels lors de consultations ou dialogues sur les droits de l'homme) et sur le plan opérationnel en soutenant des organisations ou des projets spécifiques de la société civile visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme (par ex. *Front Line Defenders* ou *International Service for Human Rights*).

Les défenseurs des droits de l'homme qui collaborent avec des institutions onusiennes ou d'autres organisations internationales peuvent davantage attirer l'attention sur eux et s'exposer par conséquent à des risques accrus de représailles de la part des Etats qu'ils critiquent, y inclus dans le cadre des processus établis de l'ONU. Dans ce cadre, la Suisse a co-parrainé la résolution 24/24 adoptée en septembre 2013 et salue la décision récente de nommer le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, M. Andrew Gilmour, pour mener les efforts au sein du système des Nations Unies pour mettre un terme aux actes d'intimidation et de représailles contre ceux qui coopèrent avec l'ONU en matière de droits de l'homme.

Le comité des ONG de l'ECOSOC

Le comité des ONG de l'ECOSOC est responsable de maintenir et surveiller les relations entre les ONG et l'ONU. La résolution 1996/31 définit les domaines d'activités du comité et, en plus, les formalités du statut d'observateur pour les ONG.

La Suisse constate que les ONG ont fréquemment des difficultés à obtenir le statut d'observateur. La procédure d'octroi de ce statut demande un investissement considérable de la part des ONG. La Suisse est inquiète des difficultés répétées rencontrées par les ONG pour obtenir ce statut. Ces difficultés sont souvent motivées politiquement et concernent particulièrement des organisations dont les activités portent sur des sujets controversés.

La participation des ONG est aussi réglée de manière *ad hoc* pour certains processus de négociations onusiennes. Elle est alors réglée par des résolutions de modalités qui sont négociées par les Etats membres et qui déterminent la participation des ONG dans le cadre de ces processus particuliers.

La Suisse est d'avis que la contribution des ONG aux travaux des Nations unies est essentielle et qu'il est indispensable de faciliter leurs accès et de promouvoir leur participation aux travaux des Nations unies.



L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

L'ONU et ses agences ne sont pas le seul forum où il est important de renforcer la participation de la société civile. L'objectif d'un renforcement du rôle de la société civile est par exemple particulièrement pertinent dans le cadre de l'OSCE, une région marquée, dans nombre des pays qui la constituent, par une tendance au recul de l'espace dévolu aux activités de la société civile et une mise sous pression croissante de ces membres, notamment ceux qui sont actifs dans le domaine des droits de l'homme. C'est selon ce constat que la Présidence suisse de l'OSCE 2014 avait défini le renforcement de la société civile comme une priorité transversale alors que la Suisse était membre de la Troïka OSCE (2013, 2014 et 2015). Cette priorisation a avant tout concerné l'approche adoptée dans la Troisième Dimension de l'OSCE (dimension humaine) et les activités prévues et réalisées dans ce cadre. Ces efforts menés dans ce domaine ont permis de renforcer la visibilité de la problématique ainsi qu'un engagement concret pour le soutien des ONG en matière de droits de l'homme.

Entre 2014 et 2015, les activités en soutien de la société civile se sont déclinées de façon opérationnelles selon plusieurs lignes fortes, en soutien de l'engagement sur le plan politique: organisation d'événements visant à renforcer la participation de la société civile aux travaux de l'OSCE (*civil society workshops* organisés dans les différentes sous-régions de l'OSCE, par exemple), promotion d'un engagement critique entre Etats et société civile (modèle des *auto-évaluations* des Présidences de l'OSCE en 2014 et 2015), soutien ciblé de la participation de la société civile aux activités prévues dans le cadre de la présidence suisse de l'OSCE en 2014 (ainsi que lors de la présidence serbe de 2015) et, moyennant la mise à disposition de moyens financiers importants, soutien aux plateformes des ONG internationale (*Civic Solidarity Platform* - CSP) et nationale (*NGO-Arbeitsgruppe* coordonnant la participation suisse aux travaux de la CSP et aux événements pertinents de l'OSCE). La Suisse a poursuivi cet engagement en 2016 et 2017 envers la CSP en soutenant financièrement diverses activités de consultation et de sensibilisation auprès des parties prenantes (ONG, Etats, donateurs) en vue de renforcer la capacité de participation de la société civile au sein de l'organisation.